



**Allocution du Président de la Région Guadeloupe, monsieur Victorin LUREL, 2<sup>ème</sup>**  
**Conférence Régionale Permanente de la Jeunesse**  
(9 septembre 2015, 10h, Espace régional du Raizet)

Monsieur le Préfet de région,

Madame la Présidente du Conseil départemental, Chère Josette,

Monsieur le Président de l'Association des Maires,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'édition,

Messieurs les Présidents du CESR et du CCEE,

Madame et Messieurs les Présidents des Chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Monsieur Le Recteur d'académie, Chancelier des Universités,

Madame la Présidente de l'Université des Antilles (ou son représentant),

Monsieur le Commandant du Service Militaire Adapté (ou son représentant),

Mesdames et Messieurs les Directeurs des différents services et opérateurs de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des différents services et opérateurs de la Région et du Département,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Différentes associations ici présents,

Mesdames et Messieurs les représentants des différents bailleurs sociaux,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations patronales,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations syndicales,

Mesdames et Messieurs les représentants des Fédérations de Parents d'élève,

Mesdames et Messieurs les Co-Présidents du Conseil Régional des Jeunes,

Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Académique à la Vie Lycéenne, du Kolektif Jénès Gwadeloup, de l'Association des Jeunes de Guadeloupe, et des différentes associations étudiantes et de jeunes ici présents,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités.

\*\*\*\*\*

Je suis particulièrement honoré de participer aux côtés du Préfet de région et de la Présidente du Conseil départemental, ainsi qu'aux côtés de l'ensemble des partenaires et des acteurs de la jeunesse, à cette deuxième Conférence Régionale Permanente de la Jeunesse.

Je n'avais pas pu assister à l'installation de la première Conférence qui s'était tenue le 10 octobre 2013, mais j'avais soutenu avec force, en tant que Ministre des Outre-mer, cette ambitieuse et novatrice initiative, portée par mon prédécesseur, Josette BOREL-LINCERTIN, par mon ami Jacques GILLOT ancien président du Département, et par Marcelle PIERROT, ancienne Préfète de région. Avec le soutien actif de nombreux maires, des chambres consulaires, des différents opérateurs de l'Etat, de la Région et du Département, les associations de la jeunesse, ainsi que par plusieurs organisations syndicales et patronales.

Je tiens donc, présentement, à rendre un hommage appuyé à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, se sont mobilisés pour que cette belle idée voit le jour.

Nous demeurons fortement convaincus que nos jeunes détiennent la clé du dynamisme de notre archipel. Mais encore faut-il leur donner les meilleures conditions possibles de leur épanouissement, et de leur accomplissement professionnel, social et citoyen.

C'est ce à quoi s'est attachée la Région Guadeloupe depuis 10 ans, aux côtés bien évidemment des autres partenaires que sont les services de l'Etat, le Conseil départemental, les intercommunalités, et les différentes communes de Guadeloupe.

Nous croyons foncièrement à ce célèbre triptyque : « l'enfant, l'école, le savoir » !

Je dirai même qu'il constitue le socle de notre politique régionale en faveur de la jeunesse, de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, et de l'insertion sociale et professionnelle.

Nous avons en effet beaucoup investi depuis 2004 dans l'éducation, la formation, l'apprentissage, les aides et les dispositifs en faveur de l'emploi, même si ce n'est pas de la compétence première de la Région ; et je pense en particulier à l'aide régionale conséquente, 11 millions d'euros, en faveur du recrutement de près de 800 jeunes en emplois d'avenir, aux nombreux emplois tremplins, ou encore aux chantiers d'insertion initiés par la collectivité régionale avec le partenariat actif de l'Etat, mais aussi du Département.

Je pense tout particulièrement au chantier d'insertion agricole mis en place au Centre pénitentiaire de Baie-Mahault pour prévenir et lutter contre la récidive des jeunes détenus ; chantier mené en partenariat avec l'association Concept Saint-Martin de Porrès, et le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).

J'évoquerai aussi la palette importante d'aides et de dispositifs en faveur des étudiants (bourses régionales, extrarégionales, doctorales, prêts à taux zéro, complémentaire santé, chambres universitaires réservées en Île-de-France, ...).

Je vous avouerais modestement que nous avons une certaine fierté avec l'équipe régionale en place, d'avoir été à l'origine du lancement du Conseil régional des Jeunes en 2007, tout comme de la création de l'Ecole régionale de la deuxième chance, dont la 3<sup>e</sup> école ouvrira au Moule prochainement. Mais aussi de ce formidable outil au service du pilotage de la formation professionnelle qu'est l'établissement public Guadeloupe Formation.

Nous avons en outre beaucoup œuvré pour que l'Université des Métiers de l'Artisanat voit le jour, et nous nous réjouissons que cet opérateur incontournable de l'alternance, la PEDAG (Plateforme pour l'Emploi et le Développement de l'Alternance en Guadeloupe), financé

aujourd'hui entièrement par la collectivité régionale, permet chaque année à des jeunes de plus en plus nombreux d'accéder à un premier emploi en alternance (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

La PEDAG est maintenant sollicitée par la plupart des communes de l'archipel, et nous ne pouvons que nous en satisfaire, dès lors que cela va dans le sens de l'intérêt général, et celui de nos jeunes en particulier.

Quoi qu'il en soit, il nous apparaît essentiel que les politiques publiques en direction de la jeunesse soient mieux et davantage coordonnées, lisibles et menées avec le souci le plus grand possible de ne laisser aucun jeune à l'écart. C'est donc l'une des finalités que nous avons souhaité assigner à la Conférence Régionale Permanente de la Jeunesse.

Et la Conférence de la Jeunesse est à ce point innovante, qu'en 2013, nous étions le seul territoire de l'Hexagone et des Outre-mer à la mettre en place. Mais permettez-moi de rappeler que l'idée est née tout d'abord de la commission Jeunesse de l'Association des Régions de France (l'ARF) ; commission présidée par le professeur Philippe Meirieu, pour qui j'ai une profonde estime.

Il n'empêche, il fallait avoir l'audace et la volonté de mettre en musique cette approche visionnaire, et c'est la Guadeloupe qui la première a montré la voie.

Aussi, gageons que la Conférence Régionale Permanente de la Jeunesse a vocation à s'inscrire dans la durée, et qu'elle deviendra très vite aux yeux des décideurs et des acteurs œuvrant pour l'insertion, l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, la seule instance légitime, collaborative et décisionnelle, à même d'élaborer, de piloter et d'évaluer l'ensemble des politiques publiques en faveur de la jeunesse de Guadeloupe.

Car telle est bien la finalité de cette conférence : fédérer l'ensemble des décideurs, publics et privés, des acteurs, des jeunes eux-mêmes, autour d'une ambition commune ; celle d'apporter, de façon concertée, coordonnée et mutualisée, des solutions concrètes et personnalisées aux problématiques multiples que rencontre tout jeune dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle, et dans son accomplissement individuel et citoyen. Qu'il s'agisse des problématiques de pouvoir d'achat, de logement, de mobilité, d'éducation, de formation, d'emploi, ou encore d'accès aux activités sportives, artistiques et culturelles.

Mais comprenons-nous : il ne s'agit pas dans notre esprit de céder à cette curieuse fascination pour le « jeunisme », à chercher coûte que coûte à se cramponner à l'air du temps, et à surfer sur la vague de l'illusion du Tout-médiatique, dont les jeunes constitueraient le sujet omniprésent et salvateur.

Une société n'est riche que de sa diversité, et la société guadeloupéenne en est l'exemple emblématique : diversité générationnelle, d'origines sociales, diversité culturelle et territoriale. Cependant, à l'évidence, les jeunes et les seniors constituent les franges de notre société les plus fragiles, et les plus exposées à de nombreuses difficultés. D'ailleurs, nous croyons foncièrement à l'importance pour notre pacte social, de préserver les liens intergénérationnels.

Et pour ce qui est de la jeunesse guadeloupéenne, les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 50% des 18-25 ans sont au chômage, dont nombreux sont peu ou pas diplômés ; 17% des 18-24 ans ont abandonné prématurément leurs études ; de nombreux jeunes de moins de 30 ans vivent encore chez leurs parents faute de moyens et de solutions d'hébergement ; le nombre de familles monoparentales est bien plus important ici que dans l'Hexagone ; sans compter le nombre important de jeunes « NEET », qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi, et dont certains sont en voie de désocialisation, et plus exposés que d'autres aux conduites addictives et aux phénomènes de violence et de délinquance.

D'où la nécessité de mise en œuvre de politiques publiques prioritaires et spécifiques, tant européennes, nationales, que régionales. La priorité à la jeunesse a donc été affirmée tant par l'Union européenne, que par le Gouvernement au travers d'une part de son plan « Priorité Jeunesse » de 2013 mis en place par le Comité Interministériel à la Jeunesse (le CIJ), et d'autre part par son plan d'actions spécifique aux jeunes d'Outre-mer, le « Plan Jeunesse Outre-mer », annoncé tout récemment par la ministre des Outre-mer et le ministre de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports.

Et au niveau local, outre les politiques publiques offensives que nos institutions respectives déploient séparément, chacune selon son domaine privilégié de compétences, notre priorité à la Jeunesse s'affirme aujourd'hui collectivement au travers de la Conférence Régionale Permanente de la Jeunesse, dont l'un des objectifs premiers est l'élaboration puis la mise en œuvre d'un Schéma des Politiques de Jeunesse en Guadeloupe (le SPJG).

C'est donc tout l'objet de cette deuxième conférence, puisque les services respectifs de l'Etat, de la Région et du Département, auront tout à l'heure à vous présenter cet important, et je dirais même cet imposant schéma, de près de 100 pages.

Très sincèrement, c'est un travail colossal qui a été réalisé, et je suis convaincu qu'il fera date, tant dans notre archipel, que sur le plan national. Le SPJG balaie une grande partie des problématiques rencontrées par la plupart des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, avec cette particularité de présenter tout à la fois un état des lieux des actions et des dispositifs existants, tout en formulant des objectifs, aussi bien stratégiques qu'opérationnels.

Je voudrais donc féliciter solennellement les membres du comité technique restreint de la Conférence, qui ont travaillé d'arrache-pied pendant plus d'un an, pour aboutir à cet impressionnant schéma.

Et remercier aussi les représentants du Conseil Régional des Jeunes et du Collectif Jénès Gwadeloup (le KJG), pour leur participation active aux travaux du comité, et sans qui le SPJG dans son contenu, n'aurait vraisemblablement pas suffisamment tenu compte du regard des jeunes de Guadeloupe, et de leurs aspirations et de leurs propositions sur des sujets qui les concernent au premier chef.

Je souhaiterais en outre, d'ores et déjà balayer certaines critiques, selon lesquelles trop de temps se serait écoulé entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> conférence. Certes, nous aurions tous préféré que les choses se mettent en place plus vite, assurément, mais nous réalisons là un exercice pour le moins inédit, qui nécessitait un temps d'échanges, de concertation, de travail interservices conséquent et peu routinier ; qui nécessitait en clair une longue germination jusqu'à parfaite maturation.

Par ailleurs, toute la difficulté a été de mettre en cohérence, et je dirais même en synergie, à la fois les objectifs opérationnels des plans nationaux en faveur de la jeunesse, et les objectifs régionaux spécifiques, inhérents notamment aux 4 axes pertinents du Schéma des Politiques de Jeunesse en Guadeloupe.

J'irai même plus loin : je serais presque tenté de dire qu'au travers de la Conférence de la jeunesse et de son schéma diagnostic et opérationnel, nous initiions sans aucun doute, peut-être sans en avoir encore pleinement conscience, une sorte de révolution copernicienne dans la mise en œuvre de nos politiques publiques en faveur de la jeunesse, mais aussi, et surtout, dans les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent à l'accompagnement, à l'orientation, et à l'insertion de nos jeunes compatriotes.

Je pense notamment à la convention d'objectifs pluriannuelle et quadripartite – Etat, Région, Département, Mission locale –, voire multipartite si certaines intercommunalités sont prêtes à

jouer le jeu, que nous souhaitons mettre en œuvre en 2016 avec la Mission locale, tout en poussant au renouvellement des pratiques et de sa gouvernance.

A ce sujet, permettez-moi de saluer et de féliciter la prise de fonction du tout nouveau président de la Mission locale, le conseiller régional Georges HERMIN, en remplacement de Hugues-Philippe RAMDINI, parti vers d'autres éminentes responsabilités. Je connais la sincérité et la force de l'engagement de Georges en faveur de la jeunesse, nous lui faisons toute confiance pour conduire ce challenge et ce changement tant attendus au sein de la Mission locale, et par ses partenaires.

Pour autant, ce n'est que le début d'un ambitieux challenge, visant à jeter les bases solides d'un meilleur devenir des adultes responsables de demain. Et rien n'est encore figé, coulé définitivement dans le marbre. Le SPJG qui va vous être présenté, a bien entendu vocation à évoluer, à être amendé et enrichi, avec votre implication et votre soutien, d'ici la prochaine Conférence de la Jeunesse, que nous nous engageons avec le Préfet de région et la Présidente du Département, à réunir dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

La prochaine conférence aura par ailleurs à proposer un plan d'actions mutualisées 2016, sur la base des objectifs opérationnels du SPJG, et faisant suite au premier train de mesures concertées et étoffées qui ont été initiées de 2013 à 2015. Certaines de ces actions seront présentées et solennisées dans un moment.

Vous l'aurez compris, nous sollicitons toutes les bonnes volontés ici présentes – et je connais la constante implication d'un grand nombre d'entre vous en faveur de la jeunesse –, pour réussir ensemble, tous ensemble, ce pari vers l'avenir d'une Guadeloupe fière d'elle-même, et riche de sa jeunesse insérée, épanouie, et responsable.

Le temps des échéances électorales viendra, bien entendu, et chacun agira selon sa conscience et ses convictions. Mais aujourd'hui, devant les membres de la Conférence Régionale Permanente de la Jeunesse réunis, j'en appelle à l'union sacrée de toutes les forces vives du pays, autour et pour nos jeunes de Guadeloupe.

Mais puisqu'il est temps de conclure, je souhaiterais maintenant m'adresser aux jeunes présents parmi nous :

Je sais que beaucoup d'entre vous sont en mal d'insertion sociale et professionnelle, voire même en mal d'intégration au sein de notre société guadeloupéenne, malheureusement de moins en moins solidaire, et de plus en plus féroce socialement.

Pour autant, je souhaiterais, chers jeunes compatriotes, vous insuffler tout l'optimisme et le volontarisme qui m'animent, qui nous animent, nous décideurs publics, et vous enjoindre à rester résolument du côté de l'espérance, de la « Guadeloupe positive ».

Car n'en doutez pas : de par votre regard neuf sur le monde ; de par votre approche critique de toutes les pesanteurs et tous les déterminismes sociaux ; de par votre enthousiasme sans cesse renouvelé ; de par votre soif d'apprendre et d'entreprendre ; de par votre volonté de plus de solidarité, vous constituez assurément la première richesse de la Guadeloupe !

C'est pourquoi, nous, responsables publics et opérateurs associatifs, nous nous engageons à demeurer indéfectiblement à vos côtés, pour vous accompagner dans la construction de votre parcours d'insertion sociale et professionnelle, mais aussi pour vous aider à faire de vous des citoyens responsables et engagés.

Merci de votre aimable attention.

*Victorin LUREL, député, Président de la Région Guadeloupe.*